

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA JUSTICE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

REGISTRATION N° 80/596/MJD.DGTFP.DFP.
au N° 149/MJD.DGTFP.DFP.SCLAN
du 8 Avril 1980 portant inscription au
tableau d'avancement de l'année 1978
des Administrateurs des cadres de la
catégorie A hiérarchie I des S.A.F.
(Travail et Administration Générale) et
dressant la liste des fonctionnaires
de ces mêmes cadres avançant à l'ancien-
neté à trois (3) ans.

V I S A S :

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

D.B.

.....
AU LIEU DE :

2°/ ADMINISTRATION GENERALE

Pour le 2°EHELON

à 30 mois

D.C.F.

Mr. NKOUNKOU Pierre Urbanisme et Habitat

.....
Article 2 : Avanceront en conséquence à l'ancienneté à trois (3) ans

S.G.F.

.....
Pour le 2°écheleon du Grade d'Administrateur en Chef

Administrateur en Chef

Pour le 3°écheleon

Mr. KOUA

Pierre

B D E A C

...../.....

L I R E :

2°/ ADMINISTRATION GENERALE

ADMINISTRATEURS EN CHEF

Pour le 2° échelon - A 2 ans

Monsieur NKOUNKOU Pierre Urbanisme et Habitat

Pour le 3° échelon - A 2 ans

Monsieur NKOUA Pierre Felicien B D E A C

La route sans chicanes

BRAZZAVILLE, le 19 Décembre 1960

Par le Premier Ministre, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre du Travail et de
le Justice, Gardes des Sceaux

Victor TAMBA-TAMBA.-

Colonel Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre des Finances

Henri LOPES.-

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP.DFP 3
- D.B. 3
- D.C.F. 2
- SGF 2
- SGCM/BC 2
- URBANISME & HABITAT 2
- BDEAC 2
- Intéressés 2